



Le sav me retourne mon produit avec la même panne mais la garanti

Par antoine454

Bonjour,

j'ai un gros problème qui dure depuis octobre 2020 sur mon ordinateur portable acheté chez boulanger.

vue que c'est un achat assez couteux, j'ai pris la garantie maximale (Réparation, échange, remboursement), et voyant que mon pc chauffe très anormalement je l'amène donc au SAV boulanger qui le garde plus d'un mois entier et change la carte graphique du PC.

Or, la réparation n'a rien résolu, et je le ramène encore en janvier, puis en mars... bref en tout j'ai passé plus de 4 mois sans mon ordinateur et avec la panne qui n'est toujours pas résolu.

Mais le problème, c'est que pendant l'intervention du SAV, ma garantie à expiré et boulanger ne veut donc pas m'échanger mon ordinateur.

alors que comme vous l'avez compris si la réparation avait marché dès la première, il n'y aurait pas eu de problème, mais c'est la même panne que depuis ma période de garantie que je tente de faire réparer depuis le début.

ainsi je ne sais pas ce que je dois faire et si il y a réellement quelque chose à faire car cela me parait trop simple de ne pas réparer un produit et de le redonner au client en disant que sa garantie n'est plus valide et qu'il n'a droit qu'a la garantie minime qui me laisse juste ramener mon pc au SAV encore et encore pour le faire réparer.

voila, j'espere avoir était clair,
merci infiniment de votre aide